



## AVIS AUX MEMBRES

N° 2005 - 010

Le 27 janvier 2005

### RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ

Groupe TSX Inc. (X)  
Fractionnement d'actions

**L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU FRACTIONNEMENT D' ACTIONS CONCERNÉ. CDCC ET BOURSE DE MONTRÉAL INC. N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE.**

Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) et la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC), désirent vous informer que le 25 janvier 2005, le Conseil d'administration du Groupe TSX Inc. («X») a annoncé le fractionnement de ses actions ordinaires sur la base de deux pour une. La décision sera soumise à l'approbation des actionnaires attendue lors de la réunion annuelle du Groupe TSX le 26 avril 2005.

### **Détails du rajustement :**

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des règles de CDCC, toutes les options sur X seront rajustées comme suit :

- ? **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** Non déterminé.
- ? **SYMBOLE DE L'OPTION :** X.
- ? **NOMBRE DE CONTRATS :** Double.
- ? **PRIX DE LEVÉE :** Un rajustement sera effectué pour toutes les séries existantes.
- ? **MULTIPLICATEUR :** 100.
- ? **LIMITE DE POSITION ET DE LEVÉE :** A compter de la date d'entrée en vigueur, les limites de position et de levée seront doublées à 27 000 contrats.
- ? **CUSIP\* :** 873028104.

---

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

65, rue Queen Ouest

Bureau 700

Toronto, Ontario

M5H 2M5

Tél. : 416-367-2463

Télex. : 416-367-2473

800, square Victoria

3ième étage

Montréal (Québec)

H4Z 1A9

Tél. : 514-871-3545

Télex. : 514-871-3530

www.cdcc.ca



\*La CDCC fournit les renseignements ci-dessus à titre d'information seulement. Bien que tous les efforts aient été mis en œuvre pour assurer l'exactitude des informations, la CDCC ne peut être tenue responsable des erreurs ou omissions éventuelles.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec votre bureau local de la CDCC.

Michel Favreau  
Premier vice-président et chef de la compensation

---

**Corporation canadienne de compensation de produits dérivés**

65, rue Queen Ouest  
Bureau 700  
Toronto, Ontario  
M5H 2M5  
Tél. : 416-367-2463  
Téléc. : 416-367-2473

800, square Victoria  
3<sup>ème</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H4Z 1A9  
Tél. : 514-871-3545  
Téléc. : 514-871-3530

[www.cdcc.ca](http://www.cdcc.ca)